

Déclaration commune au SNES-FSU et au SNEP-FSU en préalable du CSASD du 31 janvier 2025.

Mme la Directrice académique,

Après plusieurs années de disette et de DGH contrainte, nous allons préparer la rentrée de septembre 2025 avec une dotation initiale en hausse de 115,28h. Cela correspond à environ 6,4 ETP et nous nous attendons à ce que cela se traduise en mars par un bilan de créations de postes supérieur à celui des suppressions, nous serons vigilants sur ce point. Pour rappel, nous avons perdu 12 postes dans les collèges de Haute-Saône à la rentrée 2024 et 10 l'année précédente.

Pour autant, après ce premier constat plutôt positif, nous avons beaucoup de questions concernant cette préparation de rentrée. Au delà des questions de politique générale, en lien avec l'instabilité gouvernementale qui règne dans notre pays depuis l'été, la valse des ministres de l'Éducation Nationale et la difficulté d'établir le budget, nous ne pouvons que profiter de cette première rencontre pour rappeler :

- notre opposition aux mesures liées au choc des savoirs et en particulier à celle sur la mise en place des groupes de niveaux/besoins en Français et Maths en 6ème et 5ème.
- l'absolue nécessité de donner à tous les établissements les moyens de travailler sereinement, avec des effectifs par classe réduits permettant d'accompagner les élèves dans l'ensemble des matières.
- le besoin de recruter des enseignants, en particulier pour la question sensible du remplacement, mais aussi des AED, AESH, personnels médico-sociaux.

Les dernières annonces de M. Bayrou 1^{er} ministre et de Mme Borne, ministre de l'Éducation Nationale sur la non suppression des 4000 postes semblent aller dans le bon sens, mais nous attendons confirmation par des actes concrets pour redonner du sens et de la valeur à nos métiers. Néanmoins la décision de bloquer les crédits de la part collective du Pass Culture, annoncée de

façon abrupte hier, suscite de vives inquiétudes dans nos établissements.

Quant au sujet qui nous préoccupe aujourd'hui, à savoir la répartition de la DGH pour les collèges et SEGPA de Haute-Saône, l'étude des tableaux de répartition nous laisse perplexe. La nouvelle allocation progressive des moyens, qui doit se mettre en place sur les trois années à venir, est-elle déjà à l'œuvre ? Sur quels critères ont été décidées les dotations par établissement ? L'IDS est-il encore utilisé pour déterminer un E/D cible ? Nous avons bien du mal à comprendre comment la dotation de chaque établissement a été établie et nous espérons que vous pourrez nous éclairer lors des échanges qui vont suivre. D'ores et déjà les situations des établissements REP Jacques Brel à Vesoul, Albert Jacquard à Lure et de St Loup-sur-Semouse nous semble fragilisées, de même que celles des collèges de Noidans-les-Vesoul ou Melisey. Pour certains des établissements que nous allons citer aujourd'hui, attendre juin-juillet pour redonner des moyens va mettre les établissements sous tension et il sera comme chaque année difficile de faire le travail d'ajustement sur les BMP, compléments de service et services de contractuels qui en découleront. En lien avec ce sujet, quel est l'état de la réserve d'heures et comment pourra-elle être utilisée ?

Enfin, les représentants du SNES-FSU et du SNEP-FSU, attachés à un service public de qualité, vous souhaitent la bienvenue sur votre nouveau poste et font le vœu d'un dialogue social transparent et apaisé afin de garantir à tous, élèves et personnels de l'Éducation Nationale, les conditions d'enseignement les meilleures possibles.